

Communiqué de presse d'Initiative Citoyenne

## **Compteurs électriques intelligents en Wallonie : une décision politique irresponsable !**

Alors que ces compteurs électriques ne sont nullement une nécessité impérative et qu'ils suscitent une très large polémique à l'étranger, nous apprenions dans la presse seulement ce mercredi, soit la veille, que **le gouvernement wallon va entériner ce jeudi la décision d'introduction de ces compteurs contestables, en l'absence donc de tout débat réellement démocratique et de toute concertation citoyenne** [1].

Les raisons qu'on donne à la population ? « L'Europe le veut » ! ou encore « On ne fabriquera de toute façon plus les anciens compteurs »... une fois de plus, les consommateurs sont lamentablement et inacceptablement placés au pied du mur dans une situation de non choix ! Mais le plus grave est que **ces compteurs sont dangereux, et associés notamment à des risques de cancer en raison des radiofréquences générées**. Plusieurs tests et documentaires accablants ont déjà été consacrés à ce sujet [2]. Il est donc hélas à prévoir –et ceci d'autant plus que l'exposition générale de la population aux ondes a augmenté de façon exponentielle au cours de ces dernières années [3]- **qu'on se dirige vers une nouvelle situation sanitaire négative, avec des citoyens qui déclencheront subitement des états de fatigue chronique, des migraines ou des insomnies invalidantes, puis des arrêts de travail** par exemple et à qui, nous n'en doutons pas, on jurera que cela n'a aucun lien avec lesdits compteurs, voire même que ce serait juste « dans leur tête » comme on a l'habitude de dire à quantité de victimes de vaccins également...

Pouvons-nous déceimment encore faire confiance aux bonnes intentions officielles affichées dans une naïveté déconcertante ? « Ce sera bon pour l'environnement ! » affirme l'Europe, la même qui avait aussi encouragé la vaccination H1N1, dont on a tristement pu admirer les « beaux effets » sur l'environnement intérieur des personnes, avec 1700 cas de narcolepsies officiellement reconnus, et combien d'autres milliers de victimes d'autres types d'effets ?[4]. **Chaque fois, nous notons aussi que la stratégie de vente forcée est la même** : on fait croire aux consommateurs qu'on ne sait plus fabriquer les anciens modèles ou les anciens vaccins, pour forcer l'« acceptation », ou plutôt la résignation, en faveur des dispositifs les plus coûteux et les plus iatrogènes.

Nous rappelons tout de même que la stratégie politico-pharmaceutique qui a été adoptée en France avant l'élargissement de l'obligation vaccinale à 11 vaccins fut aussi celle de la **vente forcée**, de la soi-disant « pénurie » de l'ancien vaccin diphtérie-tétanos-polio sans aluminium [5] ! Devant le refus légitime de milliers de parents, l'Etat est passé à la vitesse supérieure en imposant à tous et en se plaçant avant tout du côté du business des fabricants. En Belgique, alors que nos « experts » ont décidé en 2003 que le vaccin monovalent contre le tétanos serait remplacé par un vaccin tétanos-diphtérie, une étape supplémentaire a encore été franchie puisque GSK annonçait début juin dernier aux praticiens l'arrêt mondial de la production du vaccin Tedivax tétanos-diphtérie [6] pour forcer à la vaccination avec le plus lucratif vaccin Boostrix (tétanos-coqueluche-diphtérie) ! Et tout cela avec le silence complice de nos autorités de santé, lesquelles n'ont pas non plus manqué de recommander également l'inutile et dangereuse vaccination HPV... aux jeunes hommes [7] !

**Nous mettons donc en garde contre l'arrivée de ces compteurs et nous encourageons les citoyens à s'informer urgemment, à en parler autour d'eux, et à refuser activement lesdits compteurs, en gardant bien aussi à l'esprit qu'en France, outre 370 communes qui ont d'ores et déjà refusé ces compteurs [8], la firme Enedis a été condamnée pour pose forcée de ce genre de compteurs chez des gens qui n'en voulaient pas [9].** Il s'agit donc là d'un signal fort aux citoyens pour qu'ils reprennent enfin leur pouvoir plutôt que d'attendre dans la fatalité qu'on finisse par dire ensuite que c'était une erreur, et que les dangers étaient encore plus grands qu'on aurait pu le prévoir... [cf. références ci-dessous]

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée

<http://www.initiativecitoyenne.be> initiative.citoyenne[at]live.be

## **Références :**

[1] Article RTBF de Carl Defoy du mercredi 10 janvier 2018 intitulé « La Wallonie passe au compteur électrique intelligent » : [https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_la-wallonie-passe-au-compteur-electrique-intelligent?id=9807855](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_la-wallonie-passe-au-compteur-electrique-intelligent?id=9807855)

[2] Pourquoi il faut refuser Linky, le nouveau compteur « communicant » :  
<https://www.alternativesante.fr/ondes-electromagnetiques/pourquoi-il-faut-refuser-linky-le-nouveau-compteur-d-edf>

*Compteur Linky : la mort à domicile* : [https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=788&v=QHkOdoDx-0c](https://www.youtube.com/watch?time_continue=788&v=QHkOdoDx-0c)

*Compteurs intelligents, opposition et risques « Take back your power » en français*

[https://www.youtube.com/watch?time\\_continue=2&v=dgK1417\\_cDw](https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=dgK1417_cDw)

[3] Selon le Pr Olle Johansson, professeur de neurosciences à l'Institut Karolinska en Suède, l'irradiation par les ondes qui pénètre nos corps a augmenté non pas deux, ni dix fois en dix ans mais bien... un quintillion de fois, soit 1 avec 18 zéros ! Or personne n'a encore envisagé l'aspect cumulatif de toutes ces ondes qui nous pénètrent...

Source : *Generation Zapped official trailer* (sous-titré français) > <https://vimeo.com/221492864>

[4] Etude parue dans le *British Medical Journal* sur le lien causal entre vaccin H1N1 et narcolepsies :

MILLER, E., ANDREWS N., STELLITANO L. et al., « Risk of narcolepsy in children and young people receiving AS03 adjuvanted pandemic A/H1N1 2009 influenza vaccine: retrospective analysis », *BMJ* 2013;346:f794

<http://www.bmj.com/content/346/bmj.f794>

+ **Propos aussi du Commissaire européen à la santé, Vytenis Andriukaitis, le 22 février 2017 dans la presse, évoquant, nous citons les « expériences terrifiantes » dont souffrent les enfants victimes du vaccin H1N1...**

<https://inews.co.uk/news/health/eu-health-commissioner-narcolepsy-swine-flu-vaccine/>

Reportage télé français illustrant tout à fait ce genre d'« expériences terrifiantes » subies par enfants et adultes après vaccination H1N1 : <https://www.youtube.com/watch?v=QU3bCHGCV2Q>

[5] Vidéo Envoyé Spécial (France 2) Vaccins pour enfants : les labos font-ils de la vente forcée ?

[https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/envoye-special/video-envoye-special-vaccins-pour-enfants-les-labos-font-ils-de-la-vente-forcee\\_1311677.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/envoye-special/video-envoye-special-vaccins-pour-enfants-les-labos-font-ils-de-la-vente-forcee_1311677.html)

[6] Courrier de GSK du 1<sup>er</sup> juin 2017 aux praticiens, tel qu'il nous a été communiqué par plusieurs médecins :

[http://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20180110/ob\\_ef0acf\\_arret-production-tedivax-gsk.pdf](http://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20180110/ob_ef0acf_arret-production-tedivax-gsk.pdf)

[7] Dépêche Belga du 25 septembre 2017 intitulée « **Le Conseil supérieur de la santé recommande de faire vacciner les garçons contre le papillomavirus humain** » : <http://www.sudinfo.be/1944647/article/2017-09-25/le-conseil-superieur-de-la-sante-recommande-de-faire-vacciner-les-garcons-contre>

**A comparer à l'article suivant évoquant notamment le décès d'un jeune garçon gravement victime de cette vaccination contre le papillomavirus qui a fini par succomber à la paralysie induite par cette vaccination :**

<http://vaxxter.com/teenage-vaccine-injured-child-passes-away/>

[8] Cartographie des communes françaises refusant les compteurs Linky :

<http://www.poal.fr/appfree/carte-france-communes-refus-anti-non-linky.html>

[9] **La firme Enedis, condamnée par décision du 20 septembre 2017 du juge des référés du Tribunal de Grande Instance de Grenoble, pour ne pas avoir tenu compte du refus des habitants :**

<http://resistance-verte.over-blog.com/2017/11/enedis-condamne-pour-pose-forcee-d-un-linky.html>